

N°1532 ■ vendredi 7 octobre 2022

C.D.O.S Du Var

11 OCT. 2022

Ministère des Sports : le budget 2023 en légère hausse

Le budget du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques est en légère augmentation pour 2023 à 1,113 milliard d'euros, selon le projet de loi de Finances 2023.



©Xavier Laine / Jeon Sport

Le budget du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et paralympiques est en hausse de 1,8% au regard d'un budget 2022 désormais finalement établi à 1,093 milliard d'euros selon le ministère des Sports (987 M€ annoncés lors du budget 2022 il y a un an qui a été modifié en cours d'année, ndr). Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 seront dotés d'une enveloppe de 295 M€ pour la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques) qui bénéficie de l'argent public dédié aux JO et construit les ouvrages pérennes en lien avec les Jeux. Cette enveloppe est quasi identique à celle de l'année dernière (296 M€), avec en plus, cette année, une contribution de

25 M€ pour les Jeux paralympiques. Le coût de l'achat de 400.000 billets par l'État, selon l'annonce d'Emmanuel Macron, pour les publics prioritaires (scolaires, bénévoles, etc.) sera de 11 M€ au global (dont 5,5 M€ dès 2023). Hors contribution au titre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la hausse du budget du ministère est même supérieure, à +2,6 %, par rapport à la loi de finances 2022.

« À moins de deux ans des Jeux, nous avons donc toutes les cartes en main pour faire de la France une nation sportive, conformément à la volonté exprimée par le Président de la République et la Première ministre », selon Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Vers un assouplissement des critères du plan « 5.000 équipements »

Le dispositif de Pass Sport, lancé en 2021, qui est étendu aux étudiants boursiers, sera doté comme prévu d'une enveloppe de 100 M€, comme en 2022 où 60% de l'enveloppe avait été consommé. En cette rentrée, le ministère constate une hausse de 40% de recours à ce dispositif qui permet de bénéficier d'une aide de 50 € pour s'inscrire dans un club de sport, à destination des familles qui sont bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire.

Le plan des 5.000 équipements de proximité bénéficie lui aussi de la deuxième tranche de son financement à hauteur de 100 M€.

Suite page 2

Sommaire

Hebdo

- Ministère des Sports : le budget 2023 en légère hausse.....2
- Gérald Darmanin veut battre le rappel pour la sécurité de Paris 2024.....3
- Un rapport sur la sécurité dans les stades esquisse une autre approche.....5

Territoires

- Nantes Métropole investit dans son stade de La Beaujoire.....4
- La Région Pays de la Loire lance une expérimentation avec le parquet de Nantes... ..5

International

- Le CIO sème le doute6
- Le jusqu'au boutisme de la boxe7

La Lettre de l'économie du sport

GROUPE SPORT.FR SA
BP 40077
66050 PERPIGNAN CEDEX
E-mail : sport@sport.fr

Service abonnements
Tél. 09 70 40 65 15
E-mail : commercial@sport.fr

Disponible uniquement sur abonnement

Directeur de la publication :
David Tomaszek
Rédacteur en chef :
Emmanuel Frattali

Dépôt légal à parution
ISSN 0767-9769
Commission paritaire 1024182126

Imprimerie Domenica Media / Espagne